

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 2 mars 2015 à 20h00. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté et Alain Jean tous formant quorum sous la présidence du maire Madame Marnie Perreault.

Monsieur Dave Pigeon est absent.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

6 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

**MOT DE BIENVENUE**

**201503-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par monsieur Marius Coté  
et résolu à l'unanimité  
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

**201503-002 ÉTATS FINANCIERS 2014 : Acceptation et autorisation du dépôt au MAMOT**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
appuyé par madame Suzanne Tremblay  
et résolu à l'unanimité  
d'accepter le rapport financier 2014 tel que déposé par madame Manon Albert et d'autoriser la firme Mallette de Mont-Joli à faire le transfert au MAMOT.

**201503-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par monsieur Marius Coté  
appuyé par monsieur Alain Jean  
et résolu à l'unanimité  
que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 février 2015 soit adopté.

**CORRESPONDANCES**

- **Recyc-Québec :** Compensation de janvier 2015 (20% de 2013) : 141.86\$
- **Maison-Marie Élisabeth :** Remerciement contribution
- **Marchethon de la dignité :** Participation
- **Recyc-Québec :** Compensation de janvier 2015 (40% de 2014) : 12 234.79\$
- **OMH St-Fabien :** Retour de chèque
- **Ville de Rimouski :** Facturation frais fixes opération cour municipale 2015
- **Ville de Rimouski :** Facturation frais variables opération cour municipale Oct-déc 2014 : 1 037.14\$
- **Ville de Rimouski :** Remise amendes cour municipale Oct-déc 2014 : 2 476.50\$
- **MAMOT :** Réception des déclarations d'intérêts pécuniaires
- **MRC Rimouski-Neigette :** Adoption règlement d'emprunt 5-14 : Parc éolien
- **MRC Rimouski-Neigette :** Nomination pour le poste de pompier PVAF/entretien
- **CP Bic – St-Fabien :** Fusion légale
- **MTQ :** Éclairage routier sur les routes à l'entretien du Ministère
- **MTQ :** Évènement spéciaux sur le réseau routier
- **Loisirs Saint-Fabien :** Contrat avec le tournoi de la balle-donnée sur glace

**201503-004 MTQ : Reddition de compte PAERRL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 12 000 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

**ATTENDU QU'** un vérificateur externe présentera dans les délais significatifs pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par monsieur Marius Coté  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité

que la municipalité de Saint-Fabien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**201503-005 MTQ : Disposition d'immeuble excédentaire**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé de monsieur Alain Jean  
et résolu à l'unanimité

de mandater la firme Pelletier et Couillard pour l'achat du lot 4 413 143 du cadastre du Québec, lot appartenant au ministère des Transports.

**201503-006 MTQ : Permis d'intervention 2015**

ATTENDU que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports ;

ATTENDU que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est le maître d'œuvre ;

ATTENDU que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports ;

ATTENDU que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

Il est proposé par madame Julie Viel  
appuyé par monsieur Alain Jean  
et résolu à l'unanimité

que la Municipalité demande au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2015 et que monsieur Yves Galbrand, directeur général, soit autorisé à signer les permis d'intervention.

**201503-007 M. CHRISTIAN SERVANT : Offre d'achat d'un terrain au Parc industriel**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité

de faire à monsieur Christian Servant une contre-offre à 0,25 \$ du pied carré pour la vente du terrain dans le Parc industriel.

**201503-008 MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE : Collecte des matières résiduelles de deux résidents au rang 4 Ouest**

il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité

d'autoriser la collectes des matières résiduelles des résidences de messieurs Claude et Francis Hammond durant l'année 2015. Toutefois, les bacs doivent être transportés au coin de la *Route Cloutier* et du *3<sup>e</sup> Rang Ouest*. De plus, ces résidents doivent se conformer aux modalités de collectes en vigueur dans la municipalité de Saint-Fabien, ce qui incluent le compostage. Pour ce faire, la municipalité de Saint-Fabien va facturer la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, au prix coûtant, les 2 bacs roulants de compostage. Cette entente devra être évaluée annuellement. Toutefois, elle sera annulée si ce secteur de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière devait faire l'objet d'ajout de résidences permanentes.

**201503-009 COSMOSS RN : Comité Saines habitudes de vie - Offre de rencontre aux municipalités de la MRC**

il est proposé par monsieur Alain Jean  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité

d'organiser une rencontre avec madame Marnie Perreault et madame Sophie Bérubé de COSMOSS.

- 201503-010**     **MRC RIMOUSKI-NEIGETTE : Vente d'immeuble pour non-paiement de taxes**
- Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
d'autoriser monsieur Yves Galbrand, directeur général, à envoyer, à la MRC, la liste des immeubles qui sont en défaut de paiement des taxes au 15 mars 2015 pour que la MRC procède à leur vente pour non-paiement de taxes. De plus, monsieur Yves Galbrand est nommé pour représenter la Municipalité lors de la vente de ces propriétés.
- 201503-011**     **MRC RIMOUSKI-NEIGETTE : Forum culturel le jeudi 7 mai 2015; inscription avant le 23 mars 2015**
- Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
de confirmer la présence de 2 représentantes à ce Forum, soit mesdames Marnie Perreault et Suzanne Tremblay.
- 201503-012**     **MRC RIMOUSKI-NEIGETTE : Incendie secteur Ouest; Rencontre semaine du 9 mars**
- il est proposé par monsieur Alain Jean  
appuyé par monsieur Marius Coté  
et résolu à l'unanimité  
de suggérer les dates du 9 et du 12 mars 2015 et que la municipalité de Saint-Fabien est prête à fournir la salle.
- 201503-013**     **FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS : Renouvellement adhésion 2015 : 401.27\$**
- il est proposé par monsieur Alain Jean  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
de ne pas renouveler l'adhésion à la Fédération Canadienne de Municipalité.
- 201503-014**     **SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU BIC – ST-FABIEN : Demande de soutien : 1 500\$**
- il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité  
d'octroyer une subvention de 1 500\$ à la *Société des concerts du Bic – St-Fabien* pour l'année 2015 comme soutien de la Municipalité, compte tenu de la réception des états financiers, tel que demandé.
- AFFAIRES COURANTES**
- 201503-015**     **IMPRIMANTE COULEUR : Achat : 329 \$ + taxes et frais**
- il est proposé par monsieur Alain Jean  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
de faire l'achat d'une imprimante laser couleur chez Kopilab au montant de 329\$ + taxes et écofrais.
- COMITÉ DE LA MER**
- ENVOI : Informations aux propriétaires de Saint-Fabien-sur-Mer**
- Le point est reporté à une prochaine séance.
- CULTURE ET LOISIRS**
- 201503-016**     **DESTINATION BIC – ST-FABIEN : Ristourne 2014**
- il est proposé par madame Julie Viel  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité  
d'accepter la ristourne de 5 203,88\$ pour l'année 2014.
- DESTINATION BIC – ST-FABIEN : Employé 2015**
- Le point est reporté à une prochaine séance.
- DESTINATION BIC – ST-FABIEN : Cession des infrastructures du camping rustique**
- Le point est reporté à une prochaine séance.

**201503-017 FONDATION ÉCOMUSÉE DE L'EST DU QUÉBEC : Subvention annuelle : 3000\$**

il est proposé par monsieur Marius Coté  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité  
d'accorder la subvention annuelle de 3 000\$ a titre de fonds de roulement de la Fondation  
l'Écomusée de l'Est du Québec.

**201503-018 FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-MURAILLES : Demande Pacte rural**

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
d'appuyer la demande de financement au *Pacte rural* par la *Fabrique Notre-Dame-des-Murailles* pour les  
activités du centenaire de la grotte.

**ÉCONOMIE**

Aucun point traité lors de cette séance

**FAMILLES ET AINÉS**

Aucun point traité lors de cette séance

**INCENDIE**

Aucun point traité lors de cette séance

**TRAVAUX PUBLICS**

**AVIS DE MOTION : Règlement No. 479 - Décrétant une dépense maximale de 1 398 600 \$  
et un emprunt de 1 398 600 \$ couvrant cette dépense pour effectuer  
les travaux de réfection des services d'eau potable et d'égout pluvial  
sur la 6e avenue**

Madame Suzanne Tremblay dépose un avis de motion pour que le règlement No. 479 - Décrétant  
une dépense maximale de 1 398 600 \$ et un emprunt de 1 398 600 \$ couvrant cette dépense pour  
effectuer les travaux de réfection des services d'eau potable et d'égout pluvial sur la 6e avenue soit  
adopté à une prochaine séance.

**201503-019 TETRATECH QI : Plan et devis : 6e avenue et 4e rue : 21 625\$ plus taxes**

Il est proposé par monsieur Alain Jean  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
d'accorder à *TetraTech QI* le mandat de concevoir les plans et devis pour permettre à la Municipalité  
d'aller par la suite en soumission pour les travaux de réfection des services d'eau potable et d'égout  
pluvial sur la 6e avenue et la 4e rue.

Il est convenu entre les parties que les plans conçus demeureront la propriété de la municipalité de  
Saint-Fabien et devront être remis à la Municipalité. Ces plans pourront être mis à la disposition de  
toute firme qui aura été retenue par la Municipalité pour exécuter les travaux.

**INTER 2014 : Suspension avant**

Le point est reporté à une prochaine séance.

**URBANISME**

Consultation publique sur les dérogations mineures

**201503-020 ADOPTION : Dérogation mineure 2015-004**

Il est proposé par monsieur Marius Coté  
appuyé par madame Julie Viel  
et résolu à l'unanimité  
que suite à une recommandation favorable du *Comité Consultatif en Urbanisme*, d'accorder la demande  
de dérogation mineure 2015-004 qui a pour résultat de permettre la position du bâtiment principal  
du lot 3 869 714 du cadastre du Québec à 5 mètres de la limite avant du terrain représentant un  
empiètement de 1 mètre contrairement à la grille de spécification du *Règlement de zonage #476* qui  
prévoit une marge avant de 6 mètres.

L'effet de cette dérogation est de rendre ce projet conforme *aux règlements d'urbanisme*.

**201503-021 ADOPTION : Dérogation mineure 2015-005**

Il est proposé par monsieur Alain Jean  
appuyé par monsieur Marius Coté  
et résolu à l'unanimité

que suite à une recommandation favorable du *Comité Consultatif en Urbanisme*, d'accorder la demande de dérogation mineure 2015-005 qui a pour résultat de permettre la position de l'entrée du sous-sol du bâtiment principal du lot 4 146 991 du cadastre du Québec à 5,40 mètres de la limite avant du terrain représentant un empiètement de 0,60 mètre contrairement à la grille de spécification du *Règlement de zonage #476* qui prévoit une marge avant de 6 mètres.

L'effet de cette dérogation est de rendre ce projet conforme *aux règlements d'urbanisme*.

**201503-022 ADOPTION DES COMPTES DE FEVRIER 2015**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par madame Dolorès Bouchard  
et résolu à l'unanimité

que les comptes du mois de mars 2015 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 219 292,29 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques 4305 à 4332.

**DIVERS****201503-023 PORTE CASERNE : Soumission**

Il est proposé par madame Julie Viel  
appuyé par monsieur Marius Coté  
et résolu à l'unanimité

de demander une soumission pour hausser la porte du garage municipal à l'emplacement où est garé le véhicule d'intervention.

**201503-024 FÉLICITATION : 100 ans du cercle de fermières de Saint-Fabien**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard  
appuyé par madame Suzanne Tremblay  
et résolu à l'unanimité

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien félicite le Cercle de fermières de Saint-Fabien pour ses 100 ans et remercie ses membre pour son dynamisme et son implication dans le milieu fabiennois.

**PÉRIODES DE QUESTIONS****CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de St-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

**APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussignée, madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

**201503-025 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay  
appuyé par monsieur Alain Jean  
et résolu à l'unanimité

qu'à 21h07 la séance soit ajournée au jeudi 5 mars 20h.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général / Sec.-trésorier

